

Médicaments (conditionnement)

1/2

L'origine et la composition des médicaments peuvent poser problème à des patients, notamment du fait :

- de l'origine animale ou humaine des constituants du produit
- du respect des règles ou coutumes alimentaires (cashier, hallal...)
- des rites de jeûnes religieux.

Une règle générale commune à toutes les religions est que la santé humaine est primordiale, imposant de prendre les médicaments pendant les jeûnes rituels si la santé en dépend, de ne pas arrêter un traitement s'il existe le moindre danger pour l'individu et d'utiliser des produits dont les constituants ne sont pas conformes s'il n'y a pas d'alternative.

Judaïsme *casherout des médicaments :*

La gélatine (de porc) utilisée comme excipient de nombreux médicaments est en principe dénaturée, donc tolérée.

Un médicament qui est pris par piqûre, pansement, infusion... et n'est pas consommé par la bouche pourra être utilisé même s'il contient des produits interdits. Les médicaments non casher « au goût agréable » et/ou contenant de l'alcool (sirop) sont à éviter, sauf si indispensables et sans équivalent.

A la Pâque juive, il ne faut en théorie pas consommer des produits contenant l'une des 5 céréales non recommandées (*blé, orge, épeautre, seigle, avoine*), sauf si indispensable à la santé.

Une liste de médicaments autorisés est disponible :

http://www.consistoire.org/documents/4377/Medicaments_Pess11.pdf

Pour les médicaments hors liste, consulter l'autorité rabbinique.

Enfin, un **guide spécifique des médicaments casher** est disponible sur envoi ou en ligne, le guide MEDIEL (<http://www.mediel.com/>).

Islam :

Préférer des médicaments respectant la préparation Hallal ; si ce n'est pas possible, tout médicament est autorisé.

Une industrie pharmaceutique spécifique et un référencement de médicaments hallal existe dans certains pays (Australie, Idoésie...).

